



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Avril 2016 : 3e mois de baisse du taux de chômage

Alors que le taux de chômage a diminué de 0.1 point au niveau national, celui du canton de Vaud a reculé de 0.2 point pour s'établir à 5.0% à la fin du mois d'avril 2016. Une baisse de 0.2 point est également observée en Suisse romande et au Tessin. Depuis le début de cette année, ce taux est passé de 5.5% à 5.0%, le nombre de chômeurs ayant baissé de 1'889 personnes en 3 mois (-9.2%).

Le nombre de chômeurs inscrits(1) dans le canton de Vaud s'établit à 18'551, soit 810 personnes de moins qu'à la fin du mois de mars 2016 (-4.2%). L'effectif des demandeurs d'emploi(2) s'élève à 26'126, en recul de 788 personnes (-2.9%). Cette diminution est d'autant plus marquée par rapport à 2015, où le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi avait fléchi respectivement de 379 et 532 personnes entre mars et avril. Il y a un an au mois d'avril 2015, le taux de chômage se chiffrait aussi à 5.0%.

Au cours du mois d'avril 2016, les ORP vaudois ont inscrit 2'873 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 3'640 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 1'825, en progression de 7.4% par rapport à mars 2016 et de 2.1% par rapport à avril 2015.

Par rapport au mois précédent, les améliorations les plus marquées concernent les chômeurs inscrits depuis moins de 12 mois (-790), les hommes (-722), les étrangers (-587) et les personnes sans formation professionnelle (-490).

Sur le plan régional, le district de Nyon conserve ce mois un taux de chômage inchangé (4.1%). Tous les autres districts voient leur taux diminuer. Avec 0.5 point de moins, le district de la Broye-Vully (5.4%) affiche la baisse la plus importante.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'544, en baisse de 24 personnes sur un mois (-0.9%), mais en hausse de 60 sur an (+2.4%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.3%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mai 2016

: DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch NB :
Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage